Reçu en préfecture le 15/02/2021 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Affiché le



ID: 063-216302570-20210205-20210502000002-DE

## MAIRIE D'OLBY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le cinq février à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 29 janvier 2021

<u>PRÉSENTS</u>: MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine GUILLAUME Michèle, PLANEIX Bernadette.

## ABSENTS:

## Objet : convention avec le SDIS

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de remettre à jour la convention en date du 26 août 2014 entre le SDIS du Puy-de-Dôme et la commune d'OLBY, ayant pour objet la mise à disposition des deux agents communaux Sapeurs-Pompiers volontaires.

Après une rencontre avec le Capitaine BARILI, de nouvelles modalités vont être prises en compte quant à la mise à disposition des agents communaux durant leur temps de temps et leur période de stages de formation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce projet de convention réactualisée et charge le Maire de le signer.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

Le Maire

Samuel GAUTHIER